



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Protocole sanitaire dans les écoles

Question au Gouvernement n° 4680

Texte de la question

### PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

**M. le président.** La parole est à M. Fabien Roussel.

**M. Fabien Roussel.** Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, c'est le chaos à l'école, pour les enfants, pour les parents et pour les enseignants ! Avec vos protocoles compliqués, qui font tout reposer sur les parents, c'est même devenu l'enfer. Avec vous, c'est école ouverte, mais classes fermées !

**M. Fabien Di Filippo.** Eh oui !

**M. Pierre Cordier.** Très belle formule !

**M. Fabien Roussel.** Ainsi, des inégalités sociales s'aggravent.

Il est pourtant possible de maintenir les écoles ouvertes et de garantir la sécurité des personnes dans les établissements, sans en faire des garderies.

Écoutez les propositions des députés communistes. Que l'État assume pleinement ses responsabilités : les tests doivent être réalisés à l'école ; quand un élève est positif, il reste chez lui et les autres restent en classe. C'est simple comme bonjour !

C'est à l'État d'équiper toutes les classes en détecteurs de CO2 et de mettre à disposition tous les masques nécessaires. Et c'est à vous de mettre des moyens humains dans les écoles, en urgence, pour remplacer les enseignants atteints du covid et pour les aider au quotidien : il en faut 10 000 dès le 1er février !

Au lieu de faire appel aux retraités, qui sont vulnérables, faites appel aux jeunes, à ceux qui figurent sur les listes complémentaires des concours de 2021, à ceux qui ont passé le concours et qui ont été admissibles à l'oral. Proposez aux contractuels que vous embauchez un vrai temps plein, une formation et la possibilité d'être titularisés. Lancez sans attendre une campagne de prérecrutement d'étudiants à bac + 3, en alternance. Ils pourront ainsi aller en classe et en même temps se former.

Enfin, s'il vous plaît, soulagez les élèves de première et de terminale, qui ne savent pas dans quelles conditions ils pourront passer les épreuves du bac. Ne faut-il pas repousser en juin les épreuves de spécialités prévues au mois de mars ? Monsieur le ministre, mettez de l'humain à l'école, c'est une urgence ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR, sur de nombreux bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.** Merci pour votre question, monsieur le député Roussel, car elle est très concrète, bien inspirée – si vous me permettez l'expression – et comporte une série de propositions.

**M. David Habib.** Arrêtez de donner des leçons et de distribuer des bons points !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** Oui, monsieur le député, je constate que certaines questions sentent la polémique, tandis que d'autres, comme celle-ci, sont pleines de propositions.

**M. David Habib.** Toujours cette arrogance !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** Tout d'abord, plusieurs des idées que vous avez évoquées commencent d'être appliquées. Vous voulez que nous engagions plus de moyens pour les remplacements – vous avez évoqué le recrutement de 10 000 enseignants. J'ai d'ailleurs observé que vous avez été critiqué par certaines organisations syndicales pour avoir fait cette proposition, ce qui montre qu'elle est concrète, et si elle suscite le débat, c'est normal. Eh bien, nous avons déjà mobilisé des moyens supplémentaires pour les remplacements, qui représentent actuellement 6 000 équivalents temps plein (ETP). Voilà qui nous permet de faire face aux problèmes constatés sur le terrain, du reste davantage liés aux tests – nous venons de l'évoquer – qu'aux difficultés liées aux remplacements.

Vous dites qu'il faut « mettre de l'humain à l'école » et vous avez bien raison. C'est aussi pourquoi il faut adapter la politique de tests à l'école. Ainsi, dans chaque département, des cellules veillent à ce que les centres de tests soient au plus près des établissements.

**M. Christian Hutin.** Mais quelle bonne idée !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** Vous dites également que nous devrions accroître les moyens matériels, en particulier que les détecteurs de CO2 devraient être financés par l'État : c'est un vrai sujet.

**M. Fabien Roussel.** Et les tests à l'école !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** Nous avons créé, à cet effet, un fonds de 20 millions d'euros en soutien aux collectivités et nous l'augmenterons si cela est nécessaire. Cependant, il vous faut assumer votre position, car la récupération de cette compétence par l'État reviendrait à faire reculer la décentralisation.

**M. Jean-Paul Dufrègne.** La situation l'exige !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre .** Vous pouvez l'assumer, même si je ne suis pas sûr qu'elle soit très partagée dans d'autres pays. Pour notre part, nous misons sur la responsabilité des collectivités – beaucoup d'entre elles ont d'ailleurs très bien fait leur travail – et nous soutenons celles qui ont le plus de difficultés.

Alors oui, monsieur le député, il y a toujours des idées pour améliorer la situation : nous en avons appliqué un certain nombre et, dans le cadre du dialogue social, je reste très ouvert. Je note que plusieurs propositions des organisations syndicales ont d'ailleurs été reprises, comme celle, concernant les masques chirurgicaux, que le Premier ministre et moi-même avons retenue. Nous avons besoin d'être constructifs alors que le pays traverse une phase difficile. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Fabien Roussel](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4680

**Rubrique** : Enseignement

**Ministère interrogé** : Éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)